

N° 17 - MARS 2015



Pensez à Liker
la page Facebook
de la Communauté
de Communes du
Pays de Salers:
presque 800 



COM'A LYRE

EDITO

Si l'année 2014 peut être qualifiée de transitoire avec le renouvellement de la totalité des conseillers communaux, les exercices 2015 et suivants s'annoncent comme étant des plus incertains. Incertains au niveau financier, avec une réduction sans précédent des dotations aux collectivités locales qui impactera indéniablement les capacités d'investissements du Pays de Salers et de ses communes. Incertains au niveau institutionnel avec la volonté du gouvernement de compenser la baisse de ses dotations par l'agrandissement des périmètres des communautés de communes, considérant que le critère du nombre d'habitants est le seul qui vaille et qu'il gomme à lui seul son désengagement... Soit! mais comment calibrer, au mieux, ces collectivités qui ne sont que des outils, si l'on ne définit pas, au préalable, leurs projets et leurs missions?

Bref, en tout état de cause, le Pays de Salers va poursuivre son programme de développement qui s'appuie tout à la fois sur le soutien des services à la population, comme le portage de repas à domicile, le relais petite enfance, l'accompagnement des plus jeunes à la pratique des activités sportives et de découverte du territoire, le développement culturel et la réalisation d'équipements structurants. Nous finaliserons ainsi le maillage de notre territoire par la réalisation de la 3ème déchetterie à Pleaux. De même, pour favoriser l'accueil et l'accompagnement de porteurs de projets nous réaliserons, entre autres, un hôtel entreprises sur le Parc d'activités 360° Degrés...

Si une gestion rigoureuse nous permet de réaliser ces opérations, au delà de la finalité première de ses équipements, ces investissements sont un soutien indéniable pour l'activité des entreprises du BTP et donc de l'emploi.

**Magazine d'information de la Communauté
de Communes du Pays de Salers**
tél: 04 71 40 72 09 - fax: 04 71 40 74 92 - mail: contact@pays-salers.fr
Site internet: www.pays-salers.fr



D'OÙ VIENT-ELLE:

À la veille de la fin des travaux de restructuration de ses bâtiments, arrêtons-nous quelques instants sur l'histoire de la Coopérative Laitière de Saint Bonnet de Salers qui a su évoluer tout en conservant sa taille humaine.

Ainsi, elle démarre en 1952 créée par 4 éleveurs.

Entre 1954 et 1955, un bâtiment s'élève; il va servir à la fois de lieu de fabrication du fromage et de logement pour les trois ouvriers qui démarrent l'aventure.

En 1958, suite à la fermeture de petites structures, la coopérative va connaître un développement important.

Ainsi, en 1966, le groupement laitier du Chambon (à Anglards-de-Salers) ferme ses portes et la majorité des éleveurs adhère à la coopérative qui doit créer une troisième tournée de ramassage. Deux ans plus tard, c'est au tour du groupement de Nuzerolles de cesser son activité, provoquant une quatrième tournée.

En 1995, la fusion entre la coopérative d'Ally et celle de Saint-Bonnet boucle la boucle. De 4 000 litres de lait collectés par jour en 1956, ce sont près de 30 000 litres qui sont collectés par jour en 2012, au printemps, chez une soixantaine de producteurs.

Au fil des ans, la mécanisation a évolué et, dans les années 1990, les nouvelles normes d'hygiène font passer la coopérative au « tout en inox ». Les tanks remplacent, dans les fermes, les bidons et les camions de ramassage changent.

Pourtant, si elle s'est développée, la structure conserve sa stratégie originelle : le créneau de la qualité plutôt que la quantité. Chaque étape de la fabrication fait l'objet d'un soin constant, afin de respecter les différents cahiers des charges et les traditions de fabrication.

En 2000, la coopérative connaît ses premières difficultés. Seul un accord industriel avec 3A, en 2001, lui permet de se maintenir à flots. Le mariage prend fin en octobre 2011 lorsque 3A lâche la coopérative, envisageant purement et simplement sa fermeture. Les producteurs décident alors de continuer dans l'indépendance, car la fermeture insinuait la disparition des éleveurs du secteur. Une décision largement soutenue par la Communauté de Communes du Pays de Salers qui a repris les bâtiments, réalisé le programme d'investissement et les loue à la coopérative sous forme de crédit bail. « Nous n'aurions pas pu survivre sans son aide », conclut le président Daniel Fruquière.

OÙ VA-T-ELLE:

Les producteurs en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de Salers, ont souhaité reprendre leur avenir en main. Le projet de développement se structure autour de la modernisation de son outil de production, et de la création d'un produit touristique avec un couloir de visite et l'extension du magasin de vente. Ce programme va bien au-delà de la coopérative c'est un véritable projet de territoire. Outre la valeur patrimoniale de son histoire et de sa production, ce projet vise à permettre aux producteurs de mieux valoriser leurs produits, et va donc permettre le maintien de producteurs laitiers et d'emplois à la coopérative. La réalisation d'un atelier répondant aux exigences du marché était donc indispensable.

La Communauté de Communes a donc décidé d'investir 3,5 millions d'euros aux côtés des producteurs de lait. La Coopérative Laitière, seule entreprise agro-alimentaire du secteur emploie 15 salariés, regroupe plus de 65 producteurs et traite 5 millions de litres de lait actuellement. A l'avenir, elle souhaite traiter la totalité de sa collecte soit 8 millions de litres de lait. Dans un contexte économique agricole difficile, ce projet va permettre de valoriser la production laitière locale. Ce projet labellisé Pôle d'Excellence Rurale a su mobiliser l'Etat, l'Europe, le Conseil Régional et le Conseil Général autour de la valorisation de notre potentiel agricole.

Ce projet a débuté en 2009, aujourd'hui le nouvel atelier est en production depuis le mois d'octobre.





- 6 sites favorables identifiés et confirmés
- 2 projets très avancés
- Plus de 60 exploitants agricoles fédérés et intéressés par le programme de méthanisation
- Plus de 100 tonnes de déchets verts déjà traités par Salers Biogaz

Essais concluants pour la séparation de lisier

Salers Biogaz a pris possession d'une unité mobile de séparation des lisiers. Ce dispositif permet de collecter la partie solide contenue dans les lisiers afin de la valoriser en méthanisation.

Dans l'immédiat, la séparation de phase est une opération qui va permettre aux exploitants agricoles qui souhaitent adhérer à Salers Biogaz, d'augmenter la capacité de stockage des fosses existantes et de limiter les nuisances olfactives associées à l'épandage du lisier.

Qu'est-ce qu'un séparateur de phase mécanique

La séparation de phase est une technologie dérivée de l'industrie qui permet de dissocier les fractions solide et liquide d'un effluent (dans notre cas le lisier) et ainsi de diminuer le volume de la fraction liquide à stocker et à traiter (dans notre cas l'épandage).

L'appareil fonctionne à partir d'une vis sans fin qui presse le lisier contre un tamis. Selon le réglage du dispositif et la pression exercée sur la vis, on obtient en proportions variables deux produits :

- une fraction sèche constituée des parties solides du lisier, riche en matière organique et cellulosique mais relativement pauvre en éléments fertilisants (entre 15 et 20 % du produit initial). Elle peut représenter de 20 à 30 % du volume de lisier initial selon l'efficacité et le réglage de l'appareil. (attention, la fraction sèche séparée représente en sortie de séparateur, un volume important car elle est foisonnée. Pour estimer le taux de séparation, il faudrait raisonner en poids)
- une fraction liquide dont la siccité (taux de matière sèche) peut baisser jusqu'à 6-7 % par rapport à un lisier classique non dilué qui dispose d'un taux de matière sèche en général compris entre 10 et 12 %.

Plus la pression de serrage exercée sur le lisier est forte, plus la teneur en matière sèche du produit séparé est élevée. Celle-ci est donc moins importante en quantité et proportionnellement moins riche en azote.

Moins la pression est forte sur le serrage, plus le produit de la fraction sèche sera humide et plus le taux de séparation sera élevé. La proportion de la fraction sèche sera plus importante par rapport à la fraction liquide et elle disposera d'une teneur plus faible en matière sèche et en général un peu plus élevée en azote.

Le séparateur de phase peut faciliter les stockages et l'épandage du lisier.

Dans nos régions, le séparateur de phase peut être une solution car il permet de

produire une fraction sèche qui sera stockée sur une fumière existante sans créer d'autres ouvrages.

De même, la capacité des fosses de stockage existante permet de stocker la fraction liquide issue du séparateur.

Elle permet de ne pas perturber en profondeur la gestion du plan d'épandage dans la mesure où la fraction solide lorsqu'elle est suffisamment sèche est assimilée à un fumier ; donc plus souple en terme d'épandage que le lisier. On peut envisager de la composter avant épandage pour garantir sa conservation dans le temps (produit assaini sans odeur et facile à stocker dans un hangar couvert).

Le séparateur permet aujourd'hui de traiter environ 25 m³/h de liquide en entrée pour une production de plus de 8 m³ de fraction sèche. Cela correspond à une diminution d'environ 20 % du volume de la fosse.

Fort de ces possibilités Salers Biogaz propose aux agriculteurs intéressés d'adhérer à ce service afin d'optimiser leurs infrastructures d'épandage.

Contact :

Damien Chesné - Société Salers Biogaz - 04 73 97 63 01



Le Pays de Salers récompensé:

212 territoires sur 528 candidats ont été récompensés lundi 9 février par Ségolène Royal, pour leur engagement dans un programme d'actions répondant à l'Appel à Projets Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte par le Ministère de l'Ecologie.

La Communauté de Communes du Pays de Salers est lauréate au titre du projet qui vise son indépendance énergétique.

LE PAYS DE SALERS ET LE HAUT DÉBIT

Soutenu par le Conseil Régional et le Conseil Général, le déploiement du programme «Auvergne très haut débit» sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Salers se déroule en 3 phases de 4 ans (2013-2017, 2017-2021 et 2021-2025).

Pour tester l'éligibilité de votre ligne rendez-vous sur www.auvergnetreshautdebit.fr.

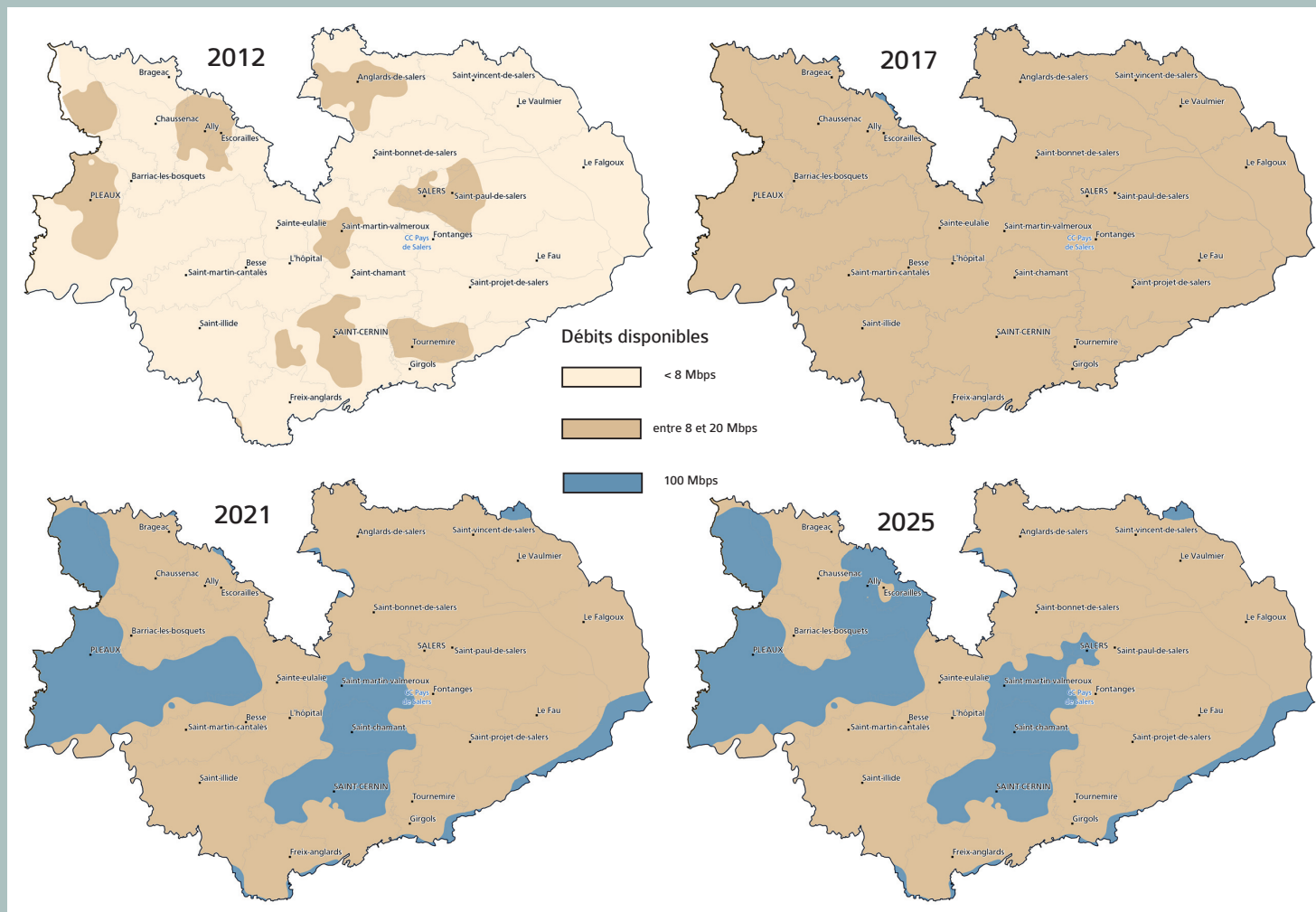
Pour vous permettre d'avoir accès aux informations sur le déploiement du programme Auvergne Très Haut Débit et ses modalités, un site internet a été mis en place à l'adresse www.auvergnetreshautdebit.fr. Un onglet «testez l'éligibilité de votre ligne» permet, en indiquant son numéro de téléphone, de connaître les perspectives d'évolution en débit de la ligne téléphonique concernée et la période à laquelle cette évolution doit intervenir. Le site fournit également toutes les informations nécessaires pour bénéficier d'un abonnement Wifimax, un abonnement professionnel ou l'aide à l'équipement satellite.

Concrètement 3 hypothèses :

- soit vous pouvez bénéficier de la montée en débit ADSL avant fin 2017.
- soit vous êtes éligibles à la technologie Wifimax: dans ce cas, vous pouvez faire le choix d'équipement approprié (antenne et récepteur) et souscrire un abonnement auprès d'un opérateur Wifimax (informations sur le site internet).
- si vous n'avez pas accès à l'une ou l'autre des deux options précédentes une solution par parabole peut être étudiée et peut être subventionnée (informations sur le site).

Plus d'infos sur:

www.auvergnetreshautdebit.fr



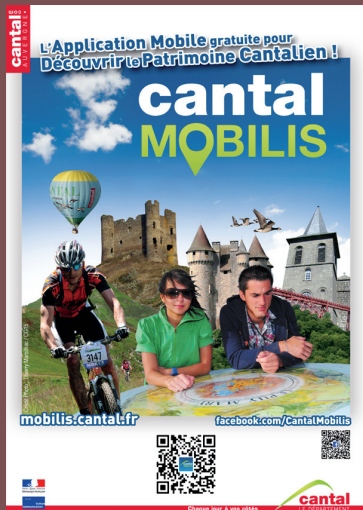
APPLICATIONS MOBILES : TOUT LE PATRIMOINE CANTALIEN À PORTÉE DE MAIN !

Voici quelques mois, le Conseil Général du Cantal a lancé une nouvelle application mobile pour téléphone portable, « Cantal Mobilis », qui constitue un outil moderne et ludique de découverte du patrimoine de notre département. Grâce au concours des Archives Départementales et des Communautés de Communes, plus de 900 points d'intérêt recensés et plus de 2000 photos ou images d'archive sont à découvrir dans cette nouvelle application qui invite à la découverte. La participation de la Communauté de Communes du Pays de Salers à ce projet départemental a consisté en la rédaction de près d'une centaine de fiches et l'apport de plus de 150 photos.

L'application géolocalise l'utilisateur en lui indiquant tous les points d'intérêt, répartis en 10 catégories, qui se trouvent autour de lui. Ces points renvoient à des fiches qui contiennent des photos accompagnées de textes explicatifs et d'images d'archives. A la

manière d'un GPS, l'outil permet d'identifier l'itinéraire à emprunter, en voiture ou à pied, pour rejoindre le point d'intérêt choisi. Loin d'être encore exhaustif, le contenu de Mobilis continuera d'être enrichi dans les mois qui viennent. Pour y apporter votre contribution, rendez-vous sur la communauté Facebook de l'application : facebook.com/CantalMobilis. Retrouvez l'application en téléchargement gratuit sur les principaux magasins en ligne et sur mobilis.cantal.fr.

Après l'atlas du patrimoine et les randonnées thématiques, la Communauté de Communes du Pays de Salers poursuit l'enrichissement de son offre de découverte du territoire en surfant elle aussi sur la vague de la mobilité. Fière de son histoire et soucieuse de rendre accessibles ses richesses au plus grand nombre et à tout moment, elle travaille actuellement au développement d'une application mobile articulée autour de trois circuits voiture et d'un circuit piéton, couvrant ainsi les 642 km de notre vaste territoire. Préparez vos tablettes et smartphones, l'application débarquera à la saison estivale. A vos marques, prêts ? Téléchargez !



CHÈQU'LYRE 2014-2015



Jusqu'à 900€
d'économies par foyer

L'occasion de découvrir
le Pays de Salers

Des avantages pour tous

Pour toute la famille,
les petits comme les grands



LE CHÈQU'LYRE EST REVENU :

Pour la 2ème année, la Communauté de Communes du Pays de Salers vous propose de bénéficier du Chèque'Lyre. Ce dernier vise à favoriser l'accès à la culture, à la découverte de notre territoire pour le plus grand nombre, ainsi qu'à la pratique du sport, hors temps scolaire, pour les plus jeunes (-18ans) chez de nombreux partenaires culturels et sportifs implantés dans notre territoire. Ce Chèque'Lyre permet à l'ensemble de votre famille de bénéficier de gratuités pour découvrir notre territoire (Maison de la Salers, de la Paille et du Grain,...) ou participer à la programmation culturelle du Pays de Salers. De plus, il permet à vos enfants de profiter de réductions dans les écoles de football, rugby, tir à l'arc, ping pong, tennis, danse, musique ... ainsi que pour la pratique d'activités (équestre, ski de fond,...), sur présentation des coupons.

Il est à noter que chaque enfant en est bénéficiaire et peut effectuer différentes activités. Plusieurs enfants d'une même famille peuvent être inscrits sur le même coupon.

Largement salué lors de la saison passée, le Chèque'Lyre est à utiliser sans modération pour la saison 2014/2015.

Si vous ne l'avez pas reçu contactez-nous au 04 71 40 72 09



UN LABEL NATIONAL POUR LA PASTOURELLE

Cette sélection pour le Trail Tour National est avant tout une reconnaissance tant sur la capacité d'organisation d'une grande manifestation par l'équipe de la Pastourelle que sur le potentiel de notre territoire. De plus, c'est un bon éclairage pour le Pays de Salers puisque la Pastourelle fait désormais partie des 11 courses sélectionnées pour le trail long qui permet de désigner le vainqueur du trail tour et la sélection pour les championnats de France qui auront lieu eux aussi en Auvergne au Mont Dore. Cette reconnaissance va, sans conteste, relever le niveau de la course sans changer fondamentalement l'esprit festif de la Pastourelle.

TOURISME

En 2014, l'Office de Tourisme a accueilli 54 800 visiteurs, soit comme pour la moyenne des zones de montagnes de l'Auvergne une baisse de 18 %. Si le résultat global est largement impacté par la saison estivale et sa météo contraignante on peut néanmoins noter comme points positifs deux bonnes intersaisons tant au printemps qu'à l'automne.

Une fréquentation de proximité relativement stable avec une baisse de la proportion Ile de France. Une clientèle auvergnate à 21.25%, Ile de France 9.99 % et Rhône Alpes 8.59 %.

Une clientèle de passage à 60%, et en semaine 12%.

Les informations demandées sont le plus souvent très générales, en lien avec la randonnée et la gastronomie.

Au total nous avons effectué 4 778 visites de villes en 2014 (-8% par rapport à 2013) dont 80 % en groupes.

	Actes d'accueil	Répartition en %
Pleaux	2 252	10%
Salers	15 474	72%
Tournemire	3 819	18%
TOTAL	21 806	100%

LE SITE INTERNET WWW.SALERS-TOURISME.FR C'EST:



- * 205 fiches prestataires saisies et régulièrement mises à jour sur la base de données régionale Tourinsoft
- * 70 815 sessions depuis le 1er janvier
- * 54 800 utilisateurs
- * 414 000 pages vues
- * une durée moyenne par visite de : 4.13 minutes
- * 76 % de nouvelles sessions

Profil des visiteurs:

- * 34 % des internautes ont entre 25 et 34 ans
- * 28 % des internautes ont entre 18 et 24 ans
- * 16 % entre 35 et 44 ans

Les internautes fidélisés passent plus de temps sur le site que les nouveaux.

- * 47 % des sessions sont supérieures à une minute
- * 34 % durent entre 1 et 10 minutes
- * 13 % durent plus de 10 minutes

EDITIONS DE BROCHURES

- * Un guide d'accueil : 52 pages
21 000 exemplaires + 1000 en anglais
- * Un guide des hébergements : 28 pages
7 000 exemplaires
- * Un guide des animations : 52 pages
12 000 exemplaires
- * La carte du Pays de Salers :
20 000 exemplaires



L'ensemble de ces brochures respecte la charte graphique départementale.

ACCUEIL PRESSE

- * Partenariat avec le CRDTA dans le cadre du plan presse France, alimentation du dossier de presse (bons plans, nouveautés...) tous les sujets sont traités en début d'année (février)
- * Accueil de 22 journalistes étrangers (mars) dans le cadre du pré-tour Rendez Vous en France:
 - Riezen Magazine (néerlandais) en septembre
 - CB communication (belge) en septembre
 - FIETSEN - magazine du Vélo aux Pays-Bas : circuit vélo avec paragraphe sur Salers (mai 2014)



TOURISME

TÉLÉVISION

* France 2 «Télé Matin» avec Le Triporteur à Salers en novembre



* FR3 « Météo à la carte » à Tournemire en novembre



MISE À JOUR DES GUIDES ET ILLUSTRATIONS:

- * VVF Villages groupes 2015,
- * Guide Vert 2015
- * «Bienvenue en Auvergne» collection «La France racontée aux enfants» aux éditions La Petite Boîte
- * Guide du routard 2015
- * Fourniture de photos pour parutions «Le Village préféré des Français» - avril 2014
- * Fourniture de photos pour guide promotionnel CCAS village vacances de Pleaux (avril 2014)
- * Mise à jour information guide pratique Cantal
- * Forum Je Voyage en Français.org relayé aux hôtels
- * Journal touristique du Cantal vendu en kiosque : agenda des manifestations
- * Magazine « Jeux Vacances n°25 » (100 000 exemplaires) : photos du Pays de Salers
- * Fournitures de photos pour le supplément du Magazine L'Express spécial Auvergne sur le thème «50 idées pour réussir ses vacances» à paraître le 2 juillet 2014 (juin 2014)



DIVERS :

- * Accueil «Dordogne» pour la démarche Site Remarquable du Goût visite et réunion d'échanges le 4 Juin 2014
- * Fête de la Montagne des 28 et 29 Juin 2014 : mise en valeur de l'offre spéciale du Pédalorail
- * Accueil groupe éleveurs Epagneuls Bretons (concours international à Aurillac)
- * La Pastourelle : Autour de la Course - mobilisation des prestataires partenaires - communication de leur offre sur web+plaquette

UNE SAISON ÉCLECTIQUE

La Communauté de Communes poursuit son travail de rencontres et pratiques avec les artistes.

Après une année riche en émotion et en création, c'est l'éclectisme qui prévaut en 2014-2015 :

En partenariat avec la commune d'Anglards de Salers et la galerie Gastaud, la saison culturelle a débuté avec la présence de Bertrand Gadenne et son exposition au château de la Trémolière. Durant 10 jours du 15 au 19 septembre, 111 enfants du territoire et 40 adultes ont visité l'exposition et participé à des ateliers de pratique avec l'artiste.

Ce projet est une formidable occasion de mieux connaître et comprendre l'art contemporain.

UNE SAISON CULTURELLE RICHE ET DIVERSE:



C'est aussi savoir retourner aux sources et c'est ce que le chanteur Corse Xinarca a proposé aux 120 personnes présentes le 26 Septembre dans l'église de Saint Cernin.

C'est savoir s'interroger et prendre du recul. Le 17 octobre le territoire a accueilli à l'initiative de Cantal Musique et Danse et en partenariat avec la mairie de Saint Cernin, la journée professionnelle Art et Petite Enfance. Une journée autour d'artistes, de psychologues, chercheurs et professionnels de la petite enfance sur le bien-fondé des propositions artistiques pour les tout petits. Une réflexion déjà engagée depuis 2009 sur notre territoire. Nous avons pu accueillir 54 participants de tout le département du Cantal composés d'élus, d'ATSEM, de professionnels de la petite enfance, de structures culturelles, ou d'agents de développement.

C'est se souvenir, 2014-1914. Il a été tout naturel de proposer un spectacle célébrant la date anniversaire du début de la 1ère Guerre Mondiale le 5 décembre avec Corentin Coko et son spectacle musical « le cri du Poilu ». Un atelier en journée a été proposé aux élèves de cycle 3 d'Ally qui préparent un film sur cette période pour Juin 2015. Cet atelier a permis l'écriture des paroles du générique du film ainsi que la musique. Le spectacle a rassemblé 45 personnes pour une soirée riche en émotion et en chanson.



Le 7 janvier **ce sont 100 enfants** qui ont pu découvrir un opéra au théâtre d'Aurillac «Sortilèges et Carafons».

Janvier fut aussi l'occasion d'accueillir la nouvelle création de la Compagnie Entre Deux Rives que la Communauté de Communes suit depuis 4 ans : 140 enfants sont partis à la rencontre du spectacle « Dans ma tête » Ce dernier a fait l'objet de 2 ateliers d'écriture sur le thème de la différence et du handicap. Ce fut aussi l'occasion de longs échanges avec la compagnie.

C'est enfin la poursuite de Danse à l'école et les Ateliers art contemporain en classe dans la suite du projet Bertrand Gadenne. Ces deux temps vont permettre la production d'une pièce chorégraphique avec la compagnie Faozya qui sera présentée en Juin en première partie du spectacle de danse proposé dans le cadre de la saison culturelle. Les ateliers arts plastiques permettront de découvrir les fresques et création numérique autour des tapisseries d'Aubusson et du travail proposé par Bertrand Gadenne.

Enfin le 20 Février la saison culturelle vous a emmené sur les routes du **Festival Hibernarock à Saint Martin Valmeroux** avec le concert des Tummueuses et un décor réalisé par l'association la Fabrik.

Le 28 Mars à Saint Illide c'est le spectacle « Les Agriculteurs » qui vous entrainera dans l'univers d'une parisienne à la découverte du monde agricole d'aujourd'hui une occasion de rire et de s'interroger.

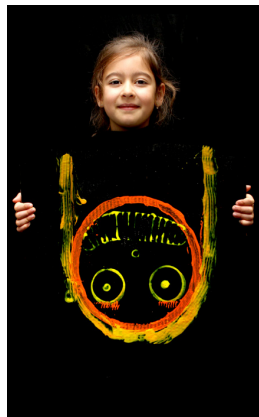
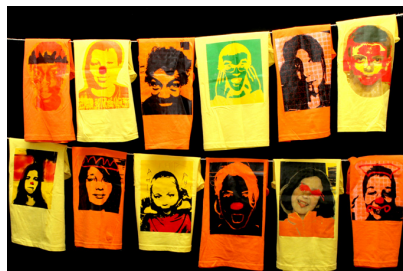
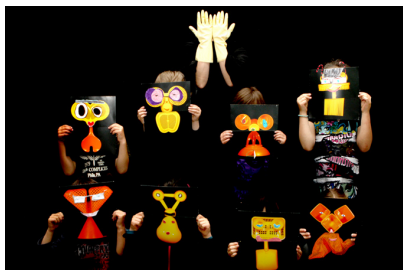
En avril les enfants retrouveront la Compagnie Les Pieds Bleus et son spectacle « Première Neige » d'après l'ouvrage l'Écureuil et la Première Neige. L'occasion de découvrir un travail débuté sur notre territoire l'an dernier.



CULTURE

Pour le projet Départemental Claire Dé: en partenariat avec Cantal Musique et Danse, les enfants des écoles du Pays de Salers ont travaillé autour de l'univers de Claire Dé, avec des visites au musée d'Aurillac, des maquettes pédagogiques ainsi qu'un travail avec le photographe Pierrick Delobelle.

MERCI A TOUS - PROJET A TOI DE JOUER - LES ARTISTES DU PAYS DE SALERS



Fais pas ci - fais pas ça nana nana !!!!!!!

ENVIRONNEMENT

UNE 3ÈME DÉCHÈTERIE VERRA BIENTÔT LE JOUR

Après les 4 Routes de Salers et Saint Cernin, c'est à Pleaux que va être aménagée la dernière déchèterie du Pays de Salers. Elle fonctionnera sur le même schéma que les 2 précédentes. Sur le site de l'actuelle déchèterie, les aménagements vont permettre d'améliorer le tri et les conditions d'accès. Pendant les travaux prévus pour durer 5 mois à compter de mars 2015 le site sera fermé et nous vous invitons à vous rendre sur le site des 4 Routes de Salers.

Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi de 16h30 à 18h30
le samedi de 9h30 à 12h
Fermeture les dimanches et jours fériés

Plus d'infos : Communauté de Communes du Pays de Salers
Tél : 04 71 40 87 24 ou 06 83 63 48 13
mail : service.technique@pays-salers.fr

site internet : www.pays-salers.fr



Nous vous rappelons que pour les déchèteries de Saint Cernin et les 4 Routes de Salers, les déchets suivants ne doivent plus être déposés dans les containers.



le nouveau
planning
des ordures
ménagères
est en ligne
par canton sur:

<http://www.pays-salers.fr/collecte>

Pensez-y!

Trier permet de limiter le coût de traitement des ordures ménagères

COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES: TOUJOURS AUSSI SUIVIE ET PRODUCTIVE

Pour la campagne de collecte des plastiques agricoles, ficelles et filets 2014, environ 104 agriculteurs ont livré 63 tonnes de déchets agricoles triés sur les 6 points de collecte. Ces plastiques constituent la matière première des sacs poubelles que les habitants utilisent, nous comptons donc sur vous pour continuer à améliorer le volume de ces déchets.

Nous mettons à votre disposition des sacs de 250 litres: pour les commander 04 71 40 72 09 ou contact@pays-salers.fr



SERVICES AUX PERSONNES

LE RELAIS PETITE ENFANCE DU PAYS DE SALERS : UNE OCCASION DE SE RENCONTRER ET DE S'AMUSER



Que vous soyez parents, assistantes maternelles ou gardes d'enfants à domicile et résidant sur la communauté de communes, les services du Relais vous sont ouverts gratuitement. Outre la mission d'information à l'attention des professionnels et des parents, notamment autour du cadre législatif organisant l'embauche d'une professionnelle de la petite enfance (contrats de travail, déclaration pajemploi, information sur la formation obligatoire des assistantes maternelles), le Relais propose, des ateliers d'éveil une fois tous les 15 jours sur les 4 lieux suivants : Anglards de Salers, Pleaux, St Martin Valmeroux, St Cernin.

Ces ateliers ont lieu de 10h00 à 11h30. Pour connaître les dates et lieux de passage, rendez-vous sur le site www.pays-salers.fr rubrique service aux personnes. Une page est réservée aux activités du Relais et vous y trouverez notamment le planning des ateliers ainsi que le détail des activités qui y seront proposées. Ces activités se déclinent sous différentes formes : ateliers de motricité, activités manuelles, éveil musical, ateliers BB Lecteurs, ... Chaque enfant est libre d'y participer ou non, et peut, s'il le souhaite, continuer à jouer librement avec les jeux mis à sa disposition.

POUR LES ADULTES :

Ils sont un moment convivial de rencontres et d'échanges autour de l'éducation et de l'éveil du tout petit. Ils sont aussi un moment privilégié de partage autour du jeu, un espace hors du temps qui offre à l'adulte la possibilité de prendre du recul avec le quotidien, de prendre le temps de jouer, d'échanger, d'observer le tout petit dans ce nouvel environnement.

POUR LES ENFANTS :

Ces ateliers les accompagnent dans la découverte du monde et des autres. Ils sont un moment d'exploration de leurs émotions et de leur sensibilité. Ils y rencontrent leurs pairs et créent des liens. Ils y font également la connaissance d'autres adultes dans un espace spécialement aménagé pour eux. Le seul mot d'ordre y est le PLAISIR.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à joindre l'animatrice du Relais, Marie AUBAZAC au 04 71 40 02 93 ou au 06 83 38 06 55 ou par mail : ram.paysdesalers@orange.fr

TRANSPORTS SCOLAIRES: 735 KM

POUR VOUS SERVIR

Si la compétence générale reste celle du Conseil Général du Cantal, la communauté de communes assure le service de proximité entre l'usager et le Département en l'informant et en l'accompagnant dans toutes ses démarches d'inscription.

Cette deuxième rentrée scolaire s'est une nouvelle fois déroulée sans encombre! Ce sont plus de 340 demandes d'abonnement qui ont été traitées par la communauté de communes, permettant ainsi aux enfants de bénéficier quotidiennement de ce service. Chaque jour, ce sont 22 lignes de transport scolaire qui sont mises à disposition des élèves pour desservir les écoles primaires du territoire, les collèges de Pleaux et Saint Cernin ainsi que les collèges et lycées de Mauriac.

La participation forfaitaire fixée par le Conseil Général est de 120€ par an et par enfant, pour laquelle vous pouvez obtenir une aide de votre commune. Après acquittement de votre facture, il vous appartiendra de vous rapprocher de votre Mairie de résidence pour obtenir un remboursement partiel. Si de nouvelles demandes, de prises en charge ou de radiations, sont régulièrement enregistrées au cours de l'année scolaire, la communauté de communes travaille d'ores et déjà à l'organisation des transports scolaires pour la rentrée prochaine afin de proposer à ses usagers le service qui réponde au mieux à leurs attentes.

Retrouvez toutes les informations sur ce service sur notre site : www.pays-salers.fr rubrique : vivre ; onglet : services aux personnes.



PERMANENCES

Vous souhaitez avoir un rendez-vous avec des services administratifs, venez aux points visio accueil vous pourrez rencontrer :



Pour plus d'infos:
Communauté de Communes du Pays de Salers
place du château 15140 Salers
tél: 04 71 40 72 09 ou www.pays-salers.fr

Ces permanences vous permettent de dialoguer en toute confidentialité, sur rendez-vous avec des conseillers. Ce relais est complété d'une borne e-administration du Conseil Général qui permet d'accéder à différentes informations et documents administratifs.

	Saint Cernin: bibliothèque	Salers: communauté de communes	Pleaux: bibliothèque
UDAF	tous les jeudis de 9h à 12h	tous les jours de 8h30 à 12h	tous les vendredis de 10h à 12h
CAF	tous les jeudis de 15h à 16h	tous les mardis de 9h30 à 11h30	tous les mardis de 10h à 11h30
POLE EMPLOI	2ème et 4ème vendredi du mois de 15h à 17h	2ème et 4ème jeudi du mois de 10h à 12h	1er et 3ème mardi du mois de 14h à 16h
APAJ	du mardi au vendredi de 15h à 17h	du lundi au vendredi de 15h à 17h	du lundi au vendredi de 15h à 17h
CPAM	du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 16h	du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 16h	du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 16h
MSA	du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h	du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h	du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h

Par ailleurs, ce système est également ouvert aux entreprises du territoire pour contacter clients ou fournisseurs

ET BIENTÔT...

- ° Début des travaux de la déchèterie de Pleaux : mars 2015
- ° Fin des travaux de la Coopérative Laitière de Saint Bonnet de Salers : 1er semestre 2015
- ° Installation d'une nouvelle entreprise Salers Biogaz sur le territoire avec la création de 2 méthaniseurs (sur 360° et à Saint Bonnet de Salers) : 1er semestre 2015
- ° Finalisation des dossiers d'installation des entreprises Desprat Vins et Distillerie Couderc avec la contractualisation Auvergne + du Conseil Régional
- ° Création d'une application mobile touristique
- ° Réflexion autour de l'organisation des CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement)
- ° Réflexion sur la création d'un SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)
- ° Suite de l'étude PLH (Programme Local de l'Habitat)

Parution trimestrielle
Diffusion 4500 exemplaires
Numéro ISSN: 1969-153x
Directeur de publication: Bruno Faure
Rédacteur en chef, conception et photos: Audrey Borne



tél: 04 71 40 72 09 - fax: 04 71 40 74 92 - mail: contact@pays-salers.fr

**Magazine d'information de la Communauté
de Communes du Pays de Salers**
Site internet: www.pays-salers.fr